

Trauma et résilience – Victimes et auteurs.

Sous la direction de Roland Coutanceau, Joanna Smith et Samuel Lemitre. Dunod, 2012.

La préface de cet ouvrage réalisée par Jean-Louis Sénon résume parfaitement la dichotomie parfois entendue entre une personne « traumatisée », et une autre qui serait « résiliente », comme si cette question pouvait se résumer en des termes aussi simples, et qu'une même personne était soit l'un, soit l'autre. Tout comme nous entendons encore bien souvent une dichotomie entre modalités de prise en charge de victimes, *versus* celles d'auteurs d'agression, alors que nous savons par notre pratique et les nombreux écrits sur la question (Ferenczi, Balier...) que certains auteurs de violences ont eux-mêmes été victimes de maltraitements dans leur enfance. Il est donc trop simple de se contenter de les opposer. Les cliniciens de l'Antenne de Psychiatrie et de Psychologie Légale prennent en charge depuis plusieurs années tout autant auteurs que victimes, ce que Coutanceau, Smith, Lemitre, Crochet, Laloum... développent au sein de cet ouvrage sous l'angle de la résilience. Des experts francophones de ces questions viennent compléter leurs propos (Crocq, Ducrocq, Vermeiren, Daligand, Romano...).

Trauma et résilience se propose donc de revisiter le concept cher à Boris Cyrulnik de la résilience, sous l'angle des connaissances cliniques et empiriques actuelles sur le trauma. L'origine étymologique du mot « résilience » vient du latin « *resilire* » qui signifie « jaillir » ou « rebondir ». Emprunté à la physique, il évoque la résistance d'un métal à un choc. Il a été appliqué notamment par J. Anthony puis M. Rutter en 1971 dans le champ de psychologie de l'enfant puis développé par Cyrulnik en France à partir de 1999. Reprenons la définition positiviste d'Etienne Vermeiren, qui fait une analyse critique ce concept : « *la résilience est un message d'espoir qui remet le sujet dans un rapport dynamique aux événements qu'il rencontre et le replace dans une position d'acteur de son existence* ». Marie Anaut évoque plus particulièrement, et avec pertinence, les liens entre le traumatisme, l'humour et la résilience. Elle insiste bien sur le caractère processuel de la résilience qui n'est pas un mécanisme figé. Quant à Loïck Villerbu et son équipe, ils proposent le terme de « désistance » pour définir la résistance acquise à la répétition criminelle et Jacques Roisin celui de « reliance » qui est le travail résolutif propre aux violentés.

La résilience chez l'enfant est plus particulièrement étudiée par Jean-Michel Coq, Liliane Daligand et Hélène Romano qui nous livrent leurs expériences auprès d'enfants ayant subi des traumatismes violents, et exposent leurs méthodes de travail auprès de ces enfants. Yves-Hiram Haesevoets évoque quant à lui la capacité de résilience des enfants de parents de malades mentaux et Marc Paul Sebastiao les liens entre processus de résilience et vieillissement.

Des articles ont leur intérêt dans cet ouvrage malgré leur absence de lien avec la résilience : La psychothérapie est abordée par différents auteurs dont Samuel Lemitre et Adeline Laloum qui insistent sur la fonction de moi-auxiliaire du thérapeute. Ils nous encouragent à nous interroger sur notre contre-transfert et la répétition traumatique,

lorsque le thérapeute ressent ces sentiments d'impuissance face à certaines victimes qui nous livrent continuellement les mêmes plaintes. A travers différents articles, Joanna Smith et al. questionnent les liens entre répétition et résilience tant chez les auteurs que chez les victimes, ainsi que la pertinence de l'EMDR comme thérapie du trauma. Ils nous livrent également une analyse critique et actuelle de l'utilisation du Rorschach pour rendre compte des phénomènes de dissociation.

Enfin, le rapport au judiciaire est interrogé avec pertinence en particulier par Myrima Quéméner (la législation), Alain Pénin et Brunon Lavielle (l'exécution des peines) et par Francis Descarpentries (l'expertise de crédibilité).

Cet ouvrage collectif, malgré la diversité des auteurs, de leurs champs d'action (justice, social, psychologique) et de leurs écoles de pensées, donne une vision positiviste à tout praticien concerné par des victimes dans leur pratique quotidienne. Le traumatisme psychique y est défini à plusieurs reprises de façon un peu répétitive, dans différents articles, quelquefois sans aucun lien avec la résilience. Les approches sont multiples voire parfois discordantes. C'est aussi cet aspect déstructuré, plutôt que a-structuré, qui en fait l'intérêt : l'équipe de Roland Coutanceau et ses collaborateurs ont tenté de résumer les différentes conceptions, outils, obédiences, et pratiques traitant dans un même ouvrage de la vaste question du traumatisme et de la résilience. Nul doute qu'un lecteur trouvera ici et là de quoi nourrir sa réflexion voire sa pratique quotidienne auprès de victimes, et/ou d'auteurs.

*Jean-Baptiste Colle, psychologue clinicien
Antenne de Psychiatrie et de Psychologie légales
Cellule d'Urgence Médico-Psychologique du 92*